



# Contrat Territorial Eau de l'Erdre

**Bilan à 1 an de l'approbation**

La dynamique est lancée



## Le Contrat Territorial Eau de l'Erdre a été validé au printemps 2023.

Cette stratégie sur 6 ans (2023-2028) recense environ 90 actions en faveur des milieux aquatiques, de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la préservation de la biodiversité. Estimée à 24 millions d'euros, elle est mise en œuvre en deux temps, sous la forme d'un premier Contrat Territorial Eau 2023-2025 qui lie les partenaires sur une durée de 3 ans, et qui sera suivi d'une démarche similaire pour 2026-2028. **Ces actions sont financées par l'Agence de l'Eau, la Région**

## Actions sur les milieux aquatiques

### Les travaux réalisés en 2023

En 2023, plusieurs projets importants ont été réalisés pour restaurer les milieux aquatiques. Par exemple, la restauration du **ruisseau du Ménardais au nord de Nantes** sur environ 2 km a été achevée avec succès par Nantes Métropole. Cette opération, visant à améliorer la qualité de l'eau et les habitats aquatiques, a inclus la suppression de deux plans d'eau, la restauration de 6000 m<sup>2</sup> de zones humides et d'un peu plus de 3.5 hectares de prairies humides.

A Carquefou, des travaux de restauration ont été entrepris par Nantes Métropole pour replacer le tracé du **ruisseau de Vivère** à son emplacement originel sur 200 mètres. Le **ruisseau du Charbonneau** situé en contexte urbain est en cours de restauration avec comme objectif principal de lui rendre un caractère plus naturel, d'améliorer l'écoulement de l'eau et de faciliter la migration des poissons. En outre, des actions de lutte contre les espèces invasives ont été réalisées, contre le myriophylle du Brésil et le ragondin. Les travaux ont été interrompus en octobre 2023 en raison des intempéries, mais leur finalisation est prévue pour 2024.

**Pays de la Loire, les Départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire et chaque porteur d'action.** Elles sont réparties et mises en œuvre par 11 structures différentes : des communes, des EPCI, des associations, et l'Edenn. **Le choix s'est porté sur un programme multithématique, pour mettre en synergies trois grands axes de travail : les milieux aquatiques, la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité.** Le 26 juin 2024, le Comité de pilotage s'est réuni pour faire un premier bilan, 1 an après l'approbation du programme.



Reméandrage et restauration de zones humides sur le ruisseau du Ménardais - travaux 2023, Nantes Métropole

### Quelques rappels...

*Les masses d'eau du bassin versant de l'Erdre sont classées en état « moyen » à « mauvais » au regard des objectifs de la Directive-Cadre sur l'Eau. Elles nécessitent la poursuite d'un effort substantiel pour parvenir au bon état, en agissant simultanément sur de nombreux sujets présents sur l'ensemble du territoire : morphologie des cours d'eau, continuité piscicole et sédimentaire, qualité des eaux (prévalence des pollutions diffuses sur un BV sensible au ruissellement), quantité (assecs, inondations par ruissellement).*

## Les opérations attendues en 2024

Pour 2024, plusieurs projets de restauration sont planifiés dans le bassin versant du Gesvres et du Cens. La restauration par Nantes Métropole d'environ 1,8 km sur **le Gesvres à La Chapelle-sur-Erdre**, la restauration de 700 mètres sur **le Cens à Sautron** et **l'effacement d'un plan d'eau sur le ruisseau du Géraudeau** à Orvault sont prévus.

Un autre projet notable concerne le **ruisseau du Bois des Dons à Treillières**. 400 mètres du ruisseau seront reméandrés et déplacés à l'emplacement de son tracé originel par la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Les travaux incluront par ailleurs l'aménagement d'ouvrages compatibles avec la remontée des poissons pour leur permettre d'atteindre une frayère à truites située plus en amont sur le cours d'eau.

Dans le secteur des "**Sources de l'Erdre Amont**", à proximité de Candé en **Maine-Et-Loire**, un programme ambitieux de restauration des milieux aquatiques (voir encadré) est porté par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et par l'Edenn sur les 5 prochaines années. Le diagnostic a été réalisé en début d'année 2024, pour un démarrage des premières opérations de la COMPA d'ici quelques mois.

La Fédération départementale de Pêche prévoit quant à elle d'ici cet automne **une opération de renforcement des berges sur une portion de l'Erdre au niveau de Riaillé**. En limitant les phénomènes d'érosion, et en reconnectant la berge avec une zone humide attenante, les conditions seront plus favorables au maintien sur place d'une frayère à poissons.



État actuel



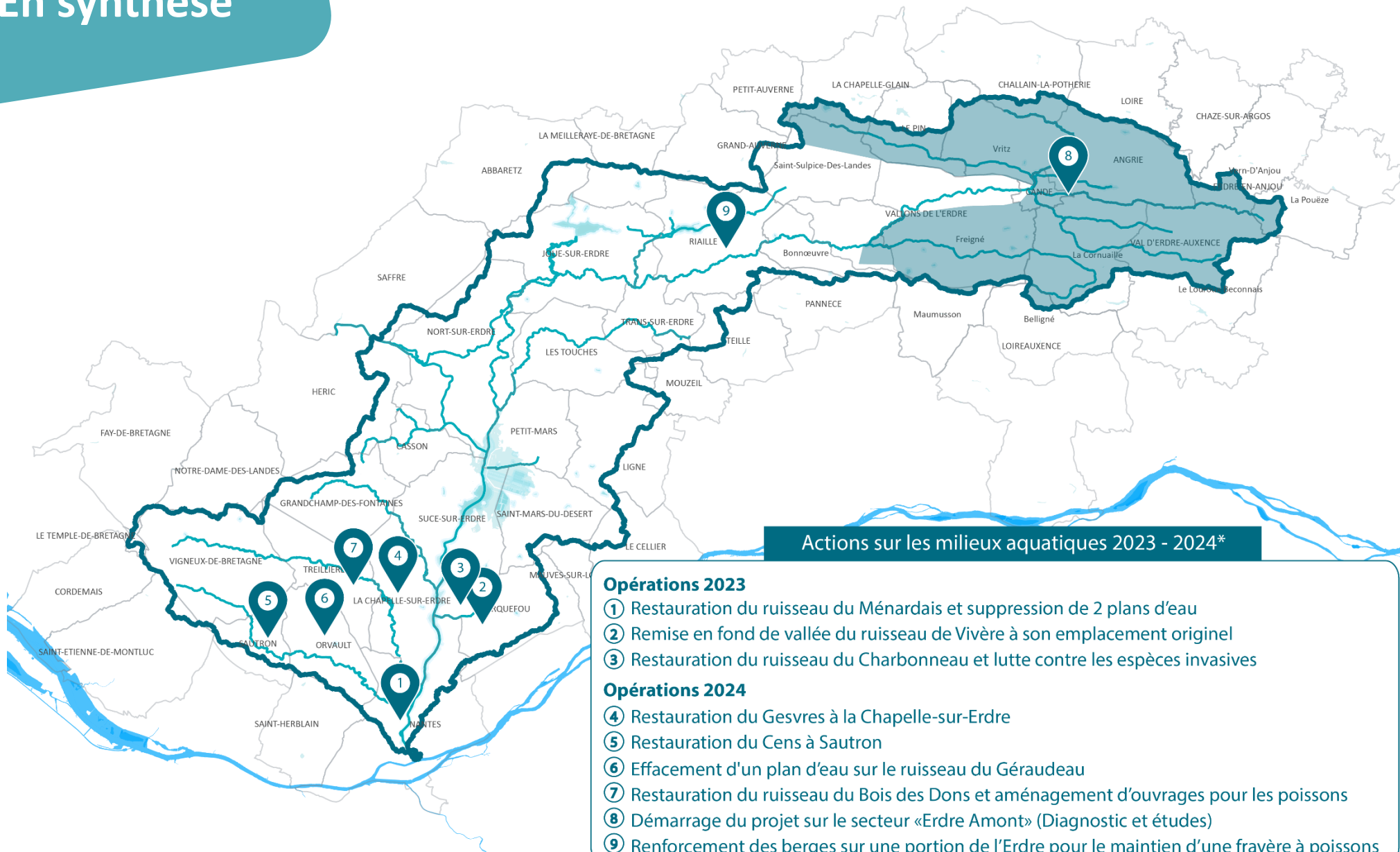
Exemple d'un ouvrage compatible avec la remontée des poissons

### Focus sur.... Le secteur des sources de l'Erdre Amont

L'Edenn, syndicat de rivière de la Vallée de l'Erdre, dispose de la compétence « gestion des milieux aquatiques » sur une grande partie des communes de Val d'Erdre Auxence, de Candé et d'Angrie concernées par le versant de l'Erdre. Il a lancé en novembre 2023, avec la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), un diagnostic approfondi pour évaluer l'état de santé du secteur amont de l'Erdre. Le constat est sans appel : la rivière et la multitude de ruisseaux qui l'alimente sont dans un état écologique dégradé. Pour remédier à cette situation, tout en prenant en compte les activités et les usages, le syndicat Edenn et la COMPA vont restaurer certaines portions des cours d'eau sur 5 ans, avec comme priorité les zones situées autour des captages d'eau potable. Parmi les axes de travail à mener en concertation : restaurer 35 km de cours d'eau, végétaliser 15 km de berges, aménager des "zones tampon" pour collecter les eaux de ruissellement et de drainage.

**Montant d'investissement  
pour le volet milieu  
aquatiques dans le CTEau  
2023-2025 :  
7,5 millions d'€**

# En synthèse



\* calendrier prévisionnel

0 2,5 5 7,5 10 km



## Actions d'amélioration de la qualité de l'eau

L'amélioration de la qualité de l'eau passe essentiellement par des mesures de réduction des pollutions diffuses agricoles. Ces mesures sont complémentaires des actions de restauration des cours d'eau. C'est particulièrement le cas sur le secteur « Erdre Amont » où les propositions d'actions concernent ces deux aspects. Plusieurs dispositifs sont ainsi inscrits dans le « volet agricole » du Contrat : haies, mesures agro-environnementales et climatiques, accompagnement des agriculteurs.

Portés par l'Edenn, **4 280 mètres de haies ont été plantées sur la saison 2022-2023, et 1 930 m pour la saison 2023-2024. Depuis 2021, ce sont 10 km de haies qui ont été plantés sur les zones prioritaires.** Le recrutement d'un technicien bocage à l'Edenn en 2023 vise à soutenir et développer ce programme de plantation qui a d'abord comme objectif de réduire les ruissellements de polluants et de nutriments d'origine agricole.

**Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC)** sont des aides financières, elles ont également été mises en œuvre pour encourager les pratiques agricoles durables. 28 exploitations se sont engagées en 2023 et 27 en 2024, couvrant une surface agricole utile (SAU) de 2 492 hectares. Le montant total alloué à ces mesures est de plus de 1,2 M d'euros sur cinq ans, et financé en dehors du CTEau.



L'Edenn propose aux agriculteurs des zones prioritaires **un accompagnement individuel** en s'appuyant sur l'expertise de sept organismes techniques agricoles. A ce jour cinq exploitations sont identifiées pour un accompagnement. La mise en œuvre de cette action est rendue plus complexe de par le cadre financier incertain et la difficulté des exploitants à s'engager dans ce programme nouveau.

### Quelques rappels...

*Le bassin versant de l'Erdre est composé à 70% de surfaces agricoles, sur lesquelles l'élevage bovin prédomine, suivies par les cultures saisonnières de maïs et de céréales à paille.*

### Les enjeux du volet agricole :

- *Venir en complément des travaux milieux aquatiques, par exemple pour lutter contre le ruissellement et prendre en compte les sorties de drains*
- *Lutter contre l'eutrophisation dont le facteur principal est le phosphore d'origine diffuse*
- *Diminuer les concentrations d'herbicides (désherbants des cultures de maïs et de colza majoritairement)*

Concernant l'amélioration de la qualité des eaux souterraines, **le syndicat d'eau de l'Anjou et atlantic'eau mènent des opérations similaires sur le périmètre des captages prioritaires du bassin versant**. Atlantic'eau a ainsi accompagné individuellement 17 exploitants en 2023, 5 se sont engagés avec les MAEC, et plus de 20 000 euros d'aides ont été versés pour encourager la réduction des herbicides au profit du désherbage mécanique. Le syndicat d'eau de l'Anjou a par ailleurs planté des haies sur le périmètre de captage de Vritz Candé, et organisé plusieurs animations sur divers sujets liés à la gestion durable de l'eau.

#### Le point sur les incertitudes de financement des actions et leurs conséquences

L'animation du volet agricole dépend pour 80% de financement externes, principalement des contributions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et de la Région Pays de la Loire. La baisse des recettes prévisionnelles de l'Agence de l'Eau engendre pour celle-ci des difficultés financières. En 2024 et pour les années à venir cette situation va nécessairement impacter les actions pourtant programmées au sein du Contrat Territorial. Ainsi, l'Edenn doit faire face à cette situation et tenter de mettre en place les actions prévues dans un contexte d'incertitude budgétaire très fort. Loin d'être anodine, cette situation pourrait remettre en cause la possibilité de porter un programme suffisamment ambitieux pour l'atteinte des objectifs. Cela pose également de sérieuses interrogations quant à l'avenir des actions agricoles, ainsi que dans la mise en œuvre des travaux de rivière à l'amont, ces opérations ayant été construites nécessairement en complémentarité avec les travaux anti-transfert. Des clarifications sont attendues pour l'hiver 2024.



Montant  
d'investissement pour le  
volet qualité de l'eau  
dans le CTEau  
2023-2025 :  
1,3 million d'€



## Actions de préservation de la biodiversité

C'est en restaurant les habitats, plus particulièrement les zones humides, que nous pourrons permettre le maintien et le développement de la faune et de la flore locales. La seule amélioration de la qualité chimique de l'eau est insuffisante pour redonner aux cours d'eau et milieux aquatiques toute leur santé. C'est pourquoi le Contrat Territorial Eau prévoit des actions en faveur de la biodiversité.

Montant  
d'investissement pour le  
volet Biodiversité dans le  
CTEau  
2023-2025 :  
688 600 €

Dans le cadre des études de territoire, **une étude préalable à la restauration d'un réseau de tourbières sur le bassin versant de l'Erdre** a démarré en avril 2024. Cette étude menée par l'Edenn et le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire comprend un diagnostic écologique et fonctionnel sur 7 sites et la rédaction de notices techniques en vue d'un programme de restauration à venir.

A Nort-sur-Erdre, le plan de gestion **du marais de la Guénardière** sera renouvelé à horizon 2025. **En attendant, Bretagne Vivante, la Fédération de pêche 44 et la commune mènent conjointement des suivis pour évaluer l'état des populations floristiques, d'insectes, et de poissons.** Des panneaux de sensibilisation et des animations pédagogiques ont été réalisés en 2023 afin de sensibiliser le public à l'importance de ces zones humides.



Le démarrage des travaux de restauration du **marais de la Grimaudière** à la Chapelle-sur-Erdre est planifié pour 2024. La commune prévoit la restauration de la prairie humide, la création d'une mare et la restauration des arbres et arbustes présents sur les berges, associées à des actions de sensibilisation des jeunes publics.



### *Des ponts pour les loutres ?*

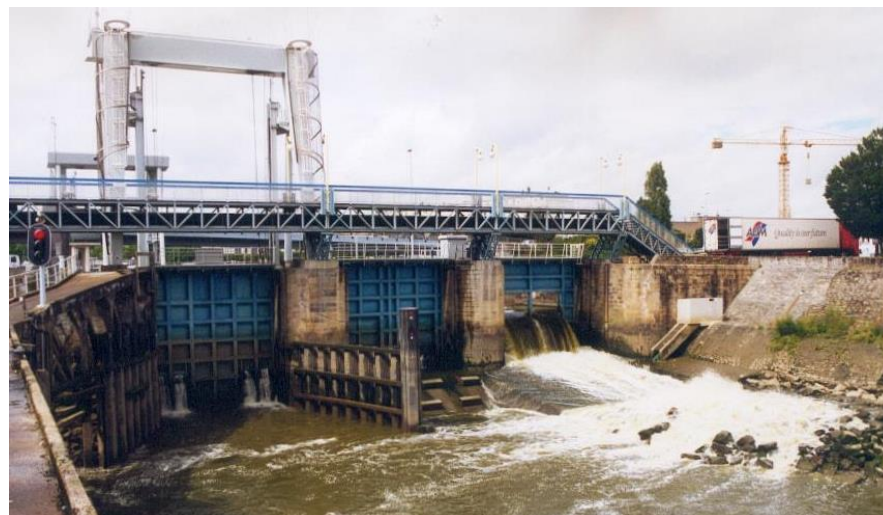
Nantes Métropole coordonne un **programme global pour améliorer la migration de la loutre** et lui permettre de coloniser d'autres territoires. Cet animal semi-aquatique a en effet besoin de 20 à 40 km de rivière et de rives pour se nourrir et se développer. La loutre a par ailleurs une caractéristique troublante : elle ne nage pas sous les ponts ! Elle prend donc le risque de passer au-dessus, parfois en traversant des routes. Le programme prévoit donc l'aménagement de **16 ouvrages sur le bassin versant du Cens, Gesvres et Charbonneau** pour permettre à la loutre de passer sous les ponts en toute sécurité. Le démarrage est prévu à l'été 2024. Au-delà de la loutre, ce sont de nombreuses autres espèces caractéristiques de la vallée de l'Erdre qui profiteront de ces passages sécurisés

**La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) se poursuit** avec une campagne d'arrachage manuel des Jussies organisée par la Communauté de communes Erdre et Gesvres. A l'été 2023, en un mois, deux agents avaient réussi à retirer 450 kg de Jussies. Une nouvelle campagne est en cours cet été, avec deux agents mobilisés sur une période de deux mois, mettant en évidence l'effort continu pour contrôler les espèces envahissantes.

Les efforts de **restauration et d'acquisition foncière pour le marais de Blanche Noë à Nort-sur-Erdre** sont notables. Initiée en 2021, avec l'appui de l'Edenn, structure animatrice du site Natura 2000 sur les marais de l'Erdre, le Conservatoire des Espaces Naturels a repris son animation foncière. Après des échanges avec les acteurs locaux, les 230 propriétaires des marais de la Blanche Noë ont été contactés par courriers. Certains ont accepté de vendre leur terrain au Conservatoire dans un objectif de préservation de cette zone humide tourbeuse. Ainsi, **ce sont bientôt 12 ha supplémentaires de roselières marécageuses, prairies inondables et tourbières qui feront l'objet d'un plan de gestion en 2025.**

Enfin, **le suivi piscicole de l'écluse de Saint-Félix en 2023 a permis de mesurer l'efficacité de la passe. Les résultats ont montré une année record**, qui traduit une dynamique positive depuis plusieurs années à la fois en termes d'abondance d'anguilles mais aussi sur leur capacité à remonter la rivière de plus en plus loin sur le bassin versant de l'Erdre. Cela illustre le succès des mesures de gestion des populations et le travail mené pour réduire les obstacles à la migration. Le Département de Loire-Atlantique a

engagé en fin d'année 2023 **une étude pour améliorer le passage de la faune aquatique au niveau de l'écluse Saint Felix à Nantes**. L'objectif du Département est désormais d'améliorer la migration des poissons.



Ces actions démontrent l'engagement continu et multi-partenarial en faveur de la préservation et de la restauration des milieux humides et aquatiques, ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes pour favoriser la biodiversité locale.



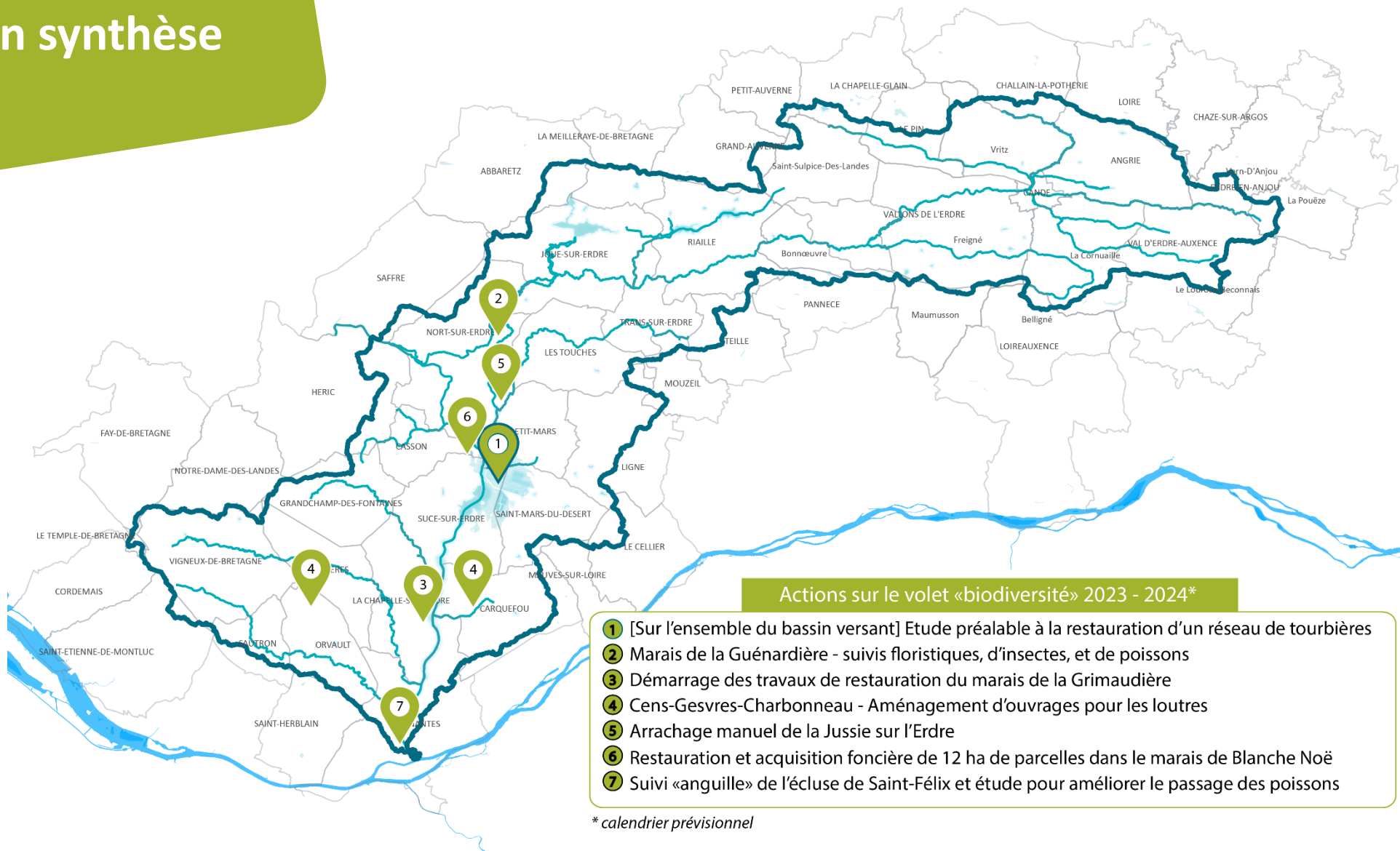
#### Quelques rappels...

*L'Edenn est la structure animatrice Natura 2000 et assure la coordination des actions qui visent au bon état de conservation des espèces et des milieux naturels des Marais de l'Erdre et des Etangs de Vioreau et Provostière.*

*En agissant sur la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Erdre, on agit aussi sur la qualité des milieux aquatiques et sur la biodiversité en général.*



# En synthèse





**Edenn, Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle**

1 rue du Calvaire  
44 000 Nantes  
02 40 48 24 42

[www.edenn.fr](http://www.edenn.fr)

**Bilan à 1 an de l'approbation du Contrat territorial Eau de l'Erdre**

2024 - Crédits photos : CCEG, Nantes Métropole, Delphine Lethu

**Les financeurs**

